

ARRÊTÉ n° 2025-431

PORTANT ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

SCRUTIN DU 18/11/2025

La Directrice de l'UFR LESLA

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment l'article L719-1 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés ;
- Vu** les arrêtés électoraux n° 2025-400 et 2025-401 du 30 septembre 2025 ;
- Vu** l'arrêté 2025-408 portant délégation de signature aux directeurs et directrices de composantes dans le cadre du scrutin organisé le 18 novembre 2025,

Arrête

Article 1 : Dans le cadre de l'élection des représentants des personnels et des usagers étudiants au sein des conseils de composantes du 18 novembre 2025, le bureau de vote listé ci-dessous est organisé comme suit :

Campus BDR, PDA et sites RACHAIS, VINATIER 1 seul arrêté pour 4 bureaux de vote

Salle du scrutin : BDR (DEM.215b)

Président de bureau de vote : Pascal CORNET, RAF des services de LESLA

Assesseure 1 : Isabelle GUINAND, assistante de direction et référente planning de l'UFR

Assesseure 2 : Cécile VETTORELLO, gestionnaire de scolarité Masters Lettres

Salle du scrutin : PDA (B.132)

Présidente de bureau de vote : Laurence HIDANI, RAF adjointe, référente scolarité de LESLA

Assesseure 1 : Aline JARDY, gestionnaire de scolarité L3 Image et Scène, LPro Image et DU

Assesseure 2 : Florence ROBERT, référente RH et gestionnaire de scolarité Masters FLE, SDL

Salle du scrutin : RACHAIS (M.003)

Présidente de bureau de vote : Mathilde BOMBART, directrice de l'UFR

Assesseure 1 : Muriel JOUBERT, responsable pédagogique Master MFA

Assesseure 2 : Aurélie RIBOT, gestionnaire de scolarité Licences Musicologie et APEM

Salle du scrutin : VINATIER (CFMI, Salle Môméludies)

Présidente de bureau de vote : Marion ORLANDI, directrice adjointe et RAF du CFMI

Assesseure 1 : Séverine BUFFLIER, référente administrative et financière du CFMI

Assesseure 2 : Anne DECROLY, ingénieure pédagogique, coordinatrice formation du CFMI

Article 2 : Publication de l'arrêté

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs et électrices par voie d'affichage dans les locaux de la composante et les bureaux de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'établissement et de la composante.

Fait à Lyon, le 17 novembre 2025

Pour la Présidente,
La Directrice de l'UFR LESLA

Mathilde Bombart

Directrice

